

Fronton

notre ville

N° 7 | Juin 2014

Journal d'informations municipales



► UN ÉTÉ TRÈS FESTIF

**Être Maire**

Avec le premier bulletin municipal du nouveau mandat, l'occasion m'est donnée de vous remercier une nouvelle fois et de partager avec vous les défis d'un Maire.

Bien évidemment, le Conseil Municipal s'associe à moi pour vous remercier de votre forte mobilisation citoyenne lors de cette dernière élection. La participation a été de 72%, soit supérieure de 10% à la moyenne nationale.

Être Maire, c'est une mission, un engagement des plus passionnantes. C'est aussi le témoignage sincère d'une relation forte entre un homme et son territoire et le signe d'un enracinement lucide et ouvert. Pour reprendre un proverbe africain, c'est "être arbre et pirogue", c'est être enraciné dans sa terre nourricière et ouvert aux vents du large pour comprendre le monde. C'est simplement "penser global pour agir local".

Être Maire en 2014, c'est aussi un extraordinaire défi à relever pour réconcilier les citoyens avec l'action publique, leur redonner confiance en la politique. Finalement, il est un nouvel "hussard de la république". Le Maire est l'acteur de proximité, l'organisateur du quotidien et le responsable de la tranquillité publique. Vous attendez de lui de la probité, de la vision, de la rigueur et vous rejetez au contraire l'élu simplement "politique".

C'est avec enthousiasme et responsabilité, que je veux relever ces nouveaux défis. Les 29 élus de ce nouveau Conseil Municipal devront, tous, être à la hauteur de cette tâche pour mener un mandat de débat et d'action serein et constructif au service des Frontonnaises et des Frontonnais.

*Je vous souhaite un bel été.
Au plaisir de vous voir dans les nombreuses manifestations estivales de Fronton.*

Hugo CAVAGNAC
Maire

INFOS MUNICIPALES P.3 → P.9

- Le Conseil Communautaire
- Le Bureau Communautaire
- Le nouveau Conseil Municipal
- Election des délégués dans les Syndicats intercommunaux, les syndicats mixtes et autres organismes
- Budget 2014 : une équation difficile
- Tout sur notre site : www.mairie-fronton.fr
- Documents d'identités
- L'OMPAC

VIE CULTURELLE P.10 – P.13

- Les Buissonnières de l'Office de Tourisme
- Fronton Saveurs et Senteurs : Les vins de Fronton sont en fête !
- Festival Musique en Vignes
- Deux inaugurations pour les journées du Patrimoine en septembre
- La médiathèque : un espace culturel incontournable
- Exposition « Fronton d'hier à aujourd'hui »
- Le Jumelage Xeresa-Fronton fête ses 20 ans

VIE ÉCONOMIQUE P.14

- Nouveaux à Fronton. Ils se sont installés ou se sont agrandis

EXPRESSION POLITIQUE P.15**Fronton, notre ville**

Magazine d'information municipale de la Mairie de Fronton
05 62 79 92 10
contact@mairie-fronton.fr
www.mairie-fronton.fr

Directeur de la publication
Hugo Cauagnac

Responsables de la publication
Guy Cazorla - Angélique Anduze - Marine Gholami

Conception, réalisation
www.placepublique.net | 05 61 41 04 76

Imprimé sur papier PEFC
(Programme de reconnaissance des certifications forestières).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La répartition des délégués communautaire au sein du conseil est basée sur la population de chacune des 10 communes qui ont rejoint la Communauté des Communes du Frontonnais. Ainsi, 40 délégués issus des élus municipaux représentent les administrés à hauteur de deux élus.

- Hugo CAVAGNAC
- Jacqueline COQUET

- Horacio CARVALHO
- Carole HENG-DEJEAN

- Fabrice MARELO
- Annick MOUISSET

- Fabrice GARGALE
- Jean-Marc PIERALLI

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau réunit des représentants des 10 communes de la CCF sous la présidence de Philippe PETIT, Maire de Saint-Sauveur.

Elections du 10 avril 2014

Philippe PETIT, Saint-Sauveur, *président de la communauté de communes.*

Daniel DUPUY, Castelnau d'Estregefonds, *vice-président chargé du développement économique.*

Compétences : Zones d'activité d'intérêt communautaire, développement numérique, Maison de l'emploi.

Janine GIBERT, Gargas, *vice-présidente chargée de l'environnement.*

Compétences : Collecte des déchets ancienne décharge de Villeneuve les Bouloc, relations avec le SIVOM du Girou, Rézo Pouce.

Hugo CAVAGNAC, Fronton, *vice-président chargé de l'aménagement de l'espace.*

Compétences : SCOT, Urbanisme, Pays Tolosan, Banque de données territoriales.

André GALLINARO, Villeneuve les Bouloc, *vice-président chargé de la voirie.*

Compétences : Création, aménagement, entre-

tien des voies et parkings, travaux sur routes départementales, Banque de données territoriales, Réseaux pluviaux, Pistes cyclables.

Michel PORTES, Bouloc, *vice-président chargé du logement.*

Compétences : Plan local de l'habitat (PLH), Opérations Programmées de l'Habitat, Accueil des gens de voyage.

Jean-Paul VASSAL, Villaudric, *vice-président chargé du social 1*

Compétences : Enfance-jeunesse.

Chantal MOURIER, Cépet, *vice-présidente chargée du social 2*

Compétences : Aide à la personne, Chantier d'insertion, Forum social Gestion et attribution des logements d'urgence.

Patrick PAPILLAULT, Vacquières, *vice-président chargé du développement touristique.*

Compétences : Promotion du territoire, Office du Tourisme, Sentiers de randonnées.

Edmond AUSSEL, Saint-Rustice, *vice-président chargé des équipements sportifs et culturels.*

Compétences : Ecole de Musique intercommunale, Etude des piscines couvertes, Mise à disposition de matériel et moyens.



LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Fronton a été élu le dimanche 23 mars 2014, dès le premier tour.

Le vendredi 28 mars s'est tenu le tout premier Conseil Municipal de ce mandat.

Les conseillers ont élu Monsieur Hugo Cavagnac en qualité de Maire, huit adjoints, trois conseillers délégués et les membres des différentes commissions.

Fonctions, délégations :

Mr. Hugo CAVAGNAC, Maire de Fronton, Président du CCAS, du Conseil d'administration de la Maison de Retraite et du Foyer Logement, membre du Conseil d'administration du collège et lycée.

- Mme Coquet Jacqueline, 1^{er} maire adjoint, a reçu une délégation de fonction en matière de **vie culturelle et d'associations culturelles**
- M. Carvalho Horacio, 2^{ème} maire adjoint, a reçu délégation de fonction en matière **d'urbanisme, d'autorisation d'urbanisme, de cadre de vie en lien avec l'aménagement urbain**
- M. Carvalho Horacio, 2^{ème} maire adjoint, a reçu une délégation **générale de fonction en l'absence de Monsieur le Maire**,
- Mme Heng-Déjean Carole, 3^{ème} maire adjoint, a reçu délégation de fonction en matière **d'affaires scolaires, d'affaires sociales, d'enfance - ALAE et ALSH - et d'associations en lien avec son domaine de délégation.**
- M. Garrabet Maurice, 4^{ème} maire adjoint, a reçu délégation de fonction en matière **de mise en valeur du patrimoine, d'organisation des services techniques et de gestion des manifestations en lien avec la vie locale**
- Mme Mouisset Annick, 5^{ème} maire adjoint, a reçu délégation de fonction en matière **de développement durable**.
- M. Lugou Michel, 6^{ème} maire adjoint, a reçu délégation de fonction en matière **de réseaux humides et réseaux secs**
- Mme Monique Picat, 7^{ème} maire adjoint, a reçu une délégation de fonction en matière **de personnes âgées et de dépendance**.
- M. Guy Cazorla, 8^{ème} maire adjoint, a reçu une délégation de fonction en matière **de communication**
- M. Fabrice Marelo, conseiller municipal délégué, a reçu une délégation de fonction en ma-

tière **d'affaires économiques et OMPCA (Opération de Modernisation du Pôle Commercial et Artisanal)**

- M. Michel Paban, conseiller municipal délégué, a reçu une délégation de fonction en matière **de sports et vie associative en lien avec son domaine de délégation**
- M. David Relats, conseiller municipal délégué, a reçu une délégation de fonction en matière **de construction, entretien et maintenance du bâti communal**
- M. Fabrice Gargale, conseiller municipal est en charge de sécurité et la défense.

Les Conseillers Municipaux

Karine BARRIERE, Géraldine LATTES-SCHUERMANS, Nathalie CHIAPELLO, Nathalie PERRIN, Guy DEJEAN, Sandrine PUJOL, Patrick DOMINGUEZ, Philippe ROUSSEL, Valérie GOBE, Marie-Ange SORIANO, Coralie GUIOT

Les Conseillers Municipaux FEpD

Michel DOISNEAU, Jean-Marc PIERALLI, Nadine DULME, Corinne STRAGIER, Anne MONIER



ELECTION DES DÉLÉGUÉS DANS LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX, LES SYNDICATS MIXTES ET AUTRES ORGANISMES

Le Conseil Municipal a élu, le 15 avril 2014 les délégués qui représenteront la commune.

• Au Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne (SDEHG)

Organisation du service public de distribution d'électricité et d'éclairage public : contrôle du concessionnaire EDF, travaux sur le réseau, cartographie informatique du réseau, conseil en matière de maîtrise des consommations et de la production d'électricité

Sont élus délégués : Horacio Carualho et Michel Lugou

• Assainissement individuel

Sont élus délégués ou représentants la commune : Hugo Cavagnac, Michel Lugou, Horacio Carualho

• Au Syndicat intercommunal pour le transport des personnes âgées

Gratuité et réduction sur le transport pour les + de 65 ans – 1 délégué
Est élue déléguée : Monique Picat

• Au Conseil d'Administration du Collège Alain Savary

Sont élus représentants la commune : Hugo Cavagnac, Valérie Gobé et Sandrine Pujol titulaires. Philippe Roussel et Coralie Guiot suppléants

• Au Conseil d'Administration du Lycée Pierre Bourdieu

Sont élus délégués ou représentants la commune : Hugo Cavagnac, Valérie Gobé et Philippe Roussel titulaires. Sandrine Pujol et Coralie Guiot suppléantes

• Au Conseil d'administration de la Maison de Retraite

Sont élus délégués : Hugo Cavagnac, Monique Picat et Karine Barrière

• Conseil d'Ecole – école élémentaire Jean de la Fontaine

Siègeront : Hugo Cavagnac, Carole Heng-Déjean et Sandrine Pujol comme suppléante

• Conseil d'Ecole – école maternelle Joséphine Garrigues

Siègeront : Hugo Cavagnac, Carole Heng-Déjean et Sandrine Pujol comme suppléante

• Conseil d'Ecole – école maternelle de Balochan

Siègeront : Hugo Cavagnac, Carole Heng-Déjean et Coralie Guiot comme suppléante

• Au SMEA 31

Eau potable : transport et stockage

Assainissement collectif : traitement des eaux usées

COMPOSITIONS DES COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION URBANISME – RESEAUX SECS et HUMIDES – AMENAGEMENTS URBAINS

- Cavagnac
- Carualho
- Garrabet
- Mouisset
- Lugou
- Dominguez
- Marelo
- Barriere
- Pieralli
Sup : Doisneau

COMMISSION CULTURE ASSOCIATIONS CULTURELLES VIE LOCALE

- Cavagnac
- Coquet
- Cazorla
- Picat
- Perrin
- Gargale
- Pujol
- Gobe
- Doisneau
Sup : Monier

COMMISSION SPORTS – LOISIRS ASSOCIATIONS SPORTIVES VIE LOCALE

- Cavagnac
- Garrabet
- Cazorla
- Relats
- Guiot
- Roussel
- Paban
- Dejean
- Monier
Sup : Doisneau

COMMISSION EDUCATION JEUNESSE – SOLIDARITE ASSOCIATIONS A CARACTÈRE SOCIAL

- Cavagnac
- Heng-Déjean
- Chiapello
- Picat
- Guiot
- Barriere
- Pujol
- Gobe
- Dulme Sup : Pieralli

COMMISSION DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Cavagnac
- Marelo
- Soriano
- Relats
- Dominguez
- Lattes- Schuermans
- Dejean
- Perrin
- Pieralli
Sup : Stragier

COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE

- Cavagnac
- Mouisset
- Soriano
- Lattes- Schuermans
- Chiapello
- Paban
- Gargale
- Roussel
- Stragier
Sup : Dulme

BUDGET 2014 :

UNE ÉQUATION DIFFICILE

Si les services à la population restent une constante dans l'action municipale, l'objectif de ce premier budget construit « au fil de l'eau » est de faire face à l'augmentation des dépenses tout en subissant une baisse imposée des recettes.

Baisse des dotations de l'Etat : des chiffres sur des mots entendus chaque jour

Les collectivités perdront, d'ici 2017, 10 % de leurs ressources, cela représente 179 100 € pour Fronton. Si l'Etat maintient sa position au regard du redécoupage des cantons, Fronton perdra aussi à l'horizon 2017 la partie de la Dotation de Solidarité Rurale que reçoivent les communes chef-lieu de canton. Cette dotation sert à compenser, pour la commune siège, le coût de ces services utiles à plusieurs communes (Trésorerie, Gendarmerie, Centre de Secours...). Cette dotation s'élève en 2014 à 249 036 €.

C'est donc 428 136 € que la commune perdra en 2017.

En 2014, les collectivités poursuivent leur participation à l'effort de redressement des comptes publics en subissant une baisse de 3.33 % de la

dotation globale de Fonctionnement sous la forme d'une contribution qui s'élève pour Fronton à 47 949 €.

Maîtriser les dépenses aujourd'hui plus qu'hier

Face à cette tension des finances publiques qui impacte les collectivités, élaborer le budget d'une commune comme Fronton, nécessite un travail dans le détail de chaque compte.

Situation financière de la commune :

Les communes disposent de données qui s'inscrivent dans un objectif de transparence des finances publiques et qui permettent à une commune de se comparer aux communes dans la même strate démographique (5 000 à 10 000 habitants). Les montants sont exprimés en € par habitant. Exemple de lecture du tableau : quand Fronton encaisse 367 € d'impôts par habitant, les communes du département, dans la même strate, encaissent en moyenne 562 €, les communes françaises, dans la même strate, encaissent en moyenne 667 €.

Soutien au monde associatif local et interventions sociales

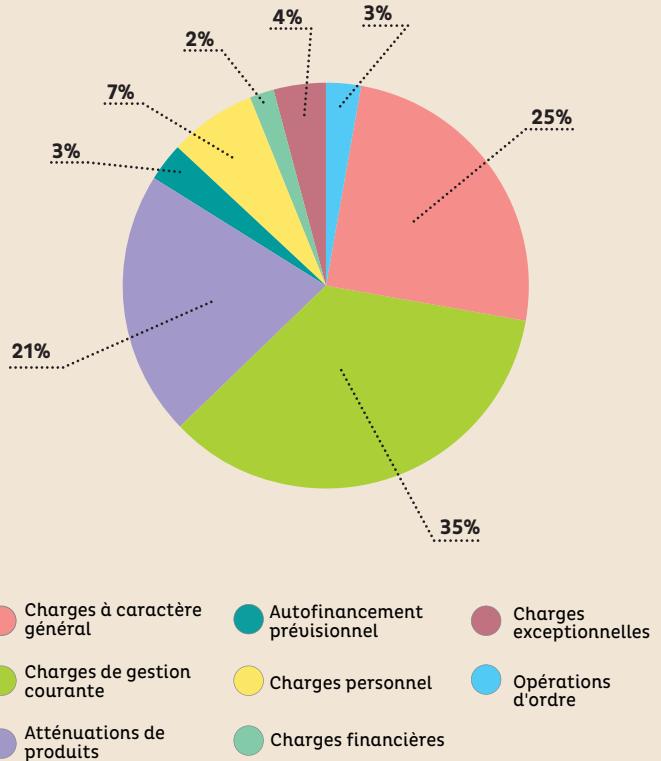
Le choix a été fait de maintenir l'aide aux associations qui sont des acteurs dynamiques de la vie quotidienne et qui participent au développement de la solidarité.

QUELQUES DONNÉES SUR LA SITUATION FINANCIÈRE	Commune de Fronton	Moyenne des communes de la même strate au niveau départemental	Moyenne des communes de la même strate au niveau national
FONCTIONNEMENT			
Recettes réelles	875 €	986 €	1300 €
Impôts encaissés	367 €	562 €	667 €
Dotation Globale de fonctionnement versée par l'Etat	243 €	204 €	281 €
Charges réelles	729 €	753 €	1 075 €
Charges de personnel	316 €	375 €	545 €
Charges financières	26 €	38 €	44 €
INVESTISSEMENT			
Excédents de fonctionnement	120 €	201 €	188 €
Annuité de la dette	84 €	99 €	141 €
Encours de la dette au 31/12/2013	831 €	972 €	1 089 €
PRODUITS DES IMPÔTS			
Taxe d'Habitation	188 €	191 €	257 €
Taxe Foncière Bâtie	136 €	212 €	213 €
Taxe Foncière Non Bâtie	20 €	15 €	8 €
Cotisation Foncière des Entreprises	42 €	114 €	92 €

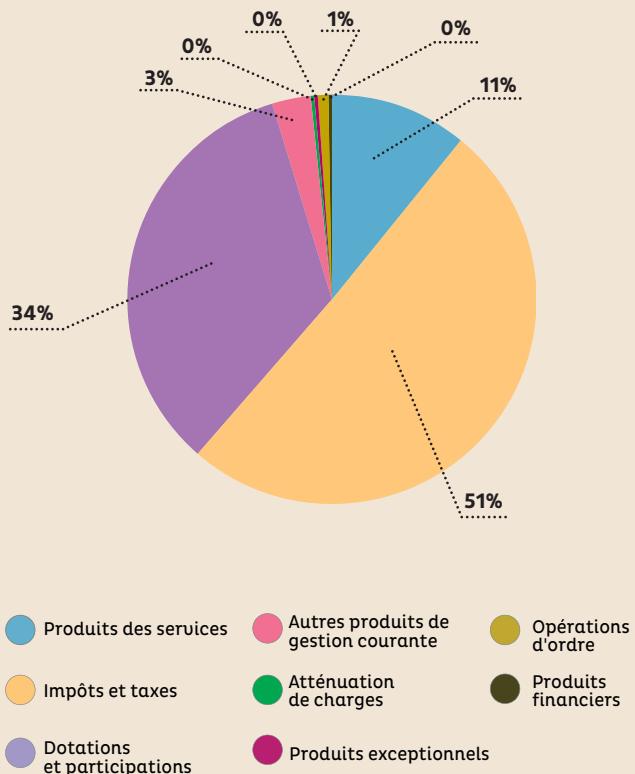
Sport	23 160 €
Culture	5 491 €
Loisirs	23 670 €
Social	3 905 €
Autres	14 801 €
Caisse des écoles	39 144 €
Centre Communal d'Action Sociale	597 377 €

Un budget équilibré à 12 395 526 € avec 5 341 693 € pour le fonctionnement et 7 053 833 € pour l'investissement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2014



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2014



Impôts et Dotation d'Etat : principales sources de recettes

Les trois principales recettes de la commune qui contribuent à l'équilibre du budget :

- le produit des impôts (Taxe d'Habitation, Taxes Foncières, Contribution Economique Territoriale) – 51 % du budget
- les dotations de l'état 34 % du budget
- les redevances versées par les usagers – 11 % du budget

Quelle augmentation d'impôts en 2014 ?

Le Conseil Municipal a voté le 6 mai 2014 par 27 voix sur 29 (2 abstentions dans le groupe FEpD); une augmentation de 2 % du produit fiscal attendu par la collectivité. Cela représente un produit supplémentaire de 45 000 €.

Quelle incidence cette augmentation aura sur la feuille du contribuable ?

- cas d'un contribuable frontonnais qui a payé 866.15 € de Taxe d'Habitation pour l'année 2013
 - en 2014, sans augmentation décidée par le Conseil Municipal, il aurait payé 874.70 € soit 8.55 € de plus
 - en 2014, avec l'augmentation décidée par le Conseil Municipal, il paiera 882.18 € soit 16.03 € de plus qu'en 2013. **Soit une hausse nette de 7.48 €.**

Les taux votés par Conseil Municipal le 6 mai :

- Le produit nécessaire à l'équilibre du budget 2014 est de 2 299 560 € :
- La taxe d'habitation passe de 18,60 % à 18,88 %.
- Le foncier bâti passe de 17,08 % à 17,45 %.
- Le foncier non bâti reste stable avec un taux de 77,05 %.
- La cotisation foncière des entreprises passe de 17,99 % à 18,89 %.

Les tarifs : Les tarifs suivront l'inflation annoncée en loi de finance soit 1.3 % sauf pour les tarifs de l'eau et de l'assainissement qui subiront une hausse légèrement plus forte de 2%. Stabilité des tarifs pour les photocopies, les concerts, la Médiathèque et la Ludothèque.

BUDGET INVESTISSEMENT : 7 053 833 €

Si Fronton de demain se construit chaque jour, il nous appartient à tous d'être réalistes et de modérer les investissements pour limiter la hausse des charges induites.

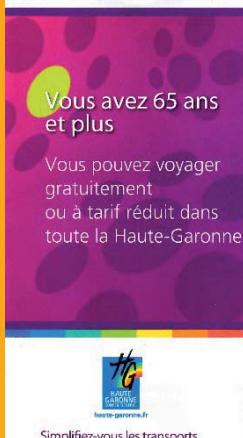
Cette section budgétaire a été construite en reprenant le résultat excédentaire de 2013 qui s'élevait à 1 941 190 € et en affectant l'intégralité du résultat 2013, soit 694 369 €, en réserve pour financer l'investissement.

Les projets inscrits :

- Le réaménagement du préau
- La construction de la nouvelle école élémentaire (tranche ferme)
- Le mobilier urbain pour les allées du Général Bauville
- La poursuite des investissements liés à l'OMPAC
- Une troisième tranche de travaux d'accessibilité
- Des travaux d'évolution des réseaux informatique et téléphonie dans l'objectif de réduire le coût des abonnements et des communications.

> **SITPA : Syndicat Intercommunal pour le transport des personnes âgées**

S I T P A
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR
LE TRANSPORT DES PERSONNES ÂGÉES



Vous avez 65 ans et plus, vous pouvez voyager gratuitement ou à tarif réduit dans toute la Haute-Garonne.

Les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant en Haute-Garonne peuvent bénéficier de ce service proposé par le Conseil Général de la Haute-Garonne. Il concerne les transports du réseau Arc-En-Ciel, le réseau routier des cars et trains régionaux (dans la limite du département).

Comment obtenir votre carte de circulation ?

Présentez-vous à la mairie, muni d'une photo et d'une pièce d'identité. La Mairie remplit la carte, puis l'envoie au siège du syndicat qui la complète (numéro d'inscription, apposition de la vignette annuelle). Le syndicat retourne la carte à la Mairie qui vous contacte pour la récupérer. La carte coûte 2,50€ annuellement. Les voyages gratuits sont accordés au titulaire de la carte de transport dans la limite de 12 déplacements allers/retours par an, soit 24 trajets, dans le souci d'apporter une aide sociale aux personnes âgées les plus démunies.

Contact : Mairie de Fronton : 05 62 79 92 10 ou SITPA Toulouse : 05 34 25 56 70

TOUT SUR NOTRE SITE

WWW.MAIRIE-FRONTON.FR

Abonnez-vous à notre newsletter.

Vous souhaitez être informés rapidement des événements de Fronton. Inscrivez-vous afin de recevoir rapidement toutes ces informations :

Programme du cinéma, manifestations proposées par les associations, coupures d'eau ou d'électricité, collectes de gros encombrants, menus de la cantine, etc.... Il vous suffit simplement de renseigner votre adresse e-mail sur la gauche de la page d'accueil du site internet de la mairie :

<http://www.mairie-fronton.fr/>

Et de valider le lien qui vous sera envoyé sur votre messagerie.



Site Internet : Toutes vos démarches administratives

Nous rappelons aux administrés que pour toutes démarches administratives (Carte Grise, Carte d'identité, Passeport...), vous pouvez obtenir les informations utiles sur les formalités à fournir en vous connectant au site Service Public.fr, via le site internet de la Mairie de Fronton (Page d'accueil du site, rubrique « Pratique »).



TIPI : la commune de Fronton offre un service aux familles

La Commune de Fronton propose la possibilité de régler les factures de la cantine scolaire par internet via le service de paiement en ligne du Trésor Public, nommé TIPI.

TIPI est un service moderne dans un cadre sécurisé et entièrement automatisé qui permet le paiement 24 h sur 24 et 7 jours sur 7, sans se déplacer et en toute simplicité.

Une procédure simple

Rendez-vous sur le site de la Mairie muni de votre facture : www.mairie-fronton.fr

- Dans l'encart « PRATIQUE » situé en bas de la page à gauche, cliquez sur Paiement en ligne
- Suivez la procédure indiquée sur la page et remplir les informations demandées.
- Un email de confirmation et un ticket de paiement vous sont adressés sur votre adresse mail.

Une procédure sécurisée

Lors du paiement, TIPI fait l'objet d'un système de sécurisation qui utilise le procédé de cryptage SSL. L'ensemble des procédés de brouillage et de cryptage ont été renforcés pour protéger le plus efficacement possible toutes les données sensibles liées aux moyens de paiement. Pour protéger ses utilisateurs contre une éventuelle intrusion, les numéros de carte bancaire ne sont pas stockés sur les serveurs informatiques.

Les paiements en espèces ou par chèque sont toujours acceptés au guichet de la Mairie.



DOCUMENTS D'IDENTITÉS

Nous rappelons aux administrés de prévoir un délai suffisant pour effectuer les démarches de demande de carte nationale d'identité ou de passeport.



En effet, les délais de délivrance des CNI sont de 4 à 5 semaines environ. Concernant les passeports, les délais de délivrance sont de 15 jours à 1 mois et il faut compter un délai de 1 mois environ pour la prise de rendez-vous. Concernant les formalités et le dossier à télécharger, consulter le site : www.service-public.fr

Rappel des horaires pour les passeports

Lundi : 8h45-11h/14h15-16h15

Mardi : 8h45-11h/15h15-17h45

Mercredi : 9h-11h/14h30-16h

Jeudi : 15h15-17h45

L'OMPCA

La commune de Fronton poursuit son engagement auprès des entreprises de la commune à travers l'OMPCA (Opération de Modernisation des Pôles Commerciaux et Artisanaux). Celle-ci permet une aide à l'investissement pour les commerçants et les artisans disposant d'un local accueillant du public. Elle bénéficie de l'aide financière de l'Etat à travers la DIRECCTE, de celle de la Région Midi Pyrénées, ainsi que du soutien du Pays Tolosan, de la CCI et de la CMA. Cette aide concerne les travaux de mise aux normes accessibilité des locaux recevant du public et l'amélioration globale de l'accueil de la clientèle (éclairage, chauffage-climatisation, mobilier, enseignes...). Le montant des travaux, pouvant être pris en charge par l'OMPCA doit être compris entre 5.000 et 20.000 euros.

Le bénéficiaire se voit alors attribuer une aide minimale de 26%, rehaussée à 36% s'il accepte de réaliser un diagnostic auprès de la chambre consulaire dont il dépend (diagnostic « accessibilité » ou « développement de l'activité »).

LIGNE 51 ET LIGNE HOP.

Nouveaux arrêts pendant les travaux du Foirail

Du 2 juin au 3 août, les arrêts "Mairie" et "Saint Roch" ne sont pas desservis. Ils sont déportés à l'arrêt "rue du 19 Mars 1961" (au centre Médico-Social).

Les arrêts des bus scolaires restent inchangés.

> La validité de la carte d'identité passe à 15 ans

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Attention, cette prolongation ne concerne pas les CNI délivrées aux mineurs qui restent toujours valables 10 ans. Un décret a en effet été publié en ce sens au Journal officiel du vendredi 20 décembre 2013. Cet allongement de 5 ans concerne à la fois :

- les nouvelles CNI délivrées depuis le 1^{er} janvier 2014,
- les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Pour les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, cette prolongation de 5 ans n'implique aucune démarche particulière de la part des usagers, la date de validité inscrite sur le titre n'étant pas modifiée.

A noter : pour ceux qui souhaitent voyager avec une CNI dont la date initiale de validité est dépassée, il est possible de télécharger sur le site du ministère des affaires étrangères et du ministère de l'intérieur un document permettant de justifier de cette mesure auprès des autorités étrangères concernées.

> Fauchage des accotements

Le Conseil Général de la Haute-Garonne gère les voiries départementales et réalise un passage pour la banquette et le dégagement des intersections en juin/juillet et à l'automne pour un fauchage complet.

Pour les voiries communautaires, la CCF commence par les voies situées en agglomérations et près du village. La campagne serait prévue en juillet, nous attendons la planification CCF. Plus d'informations sur www.mairie-fronton.fr

> Séjour ANCV 2014

Le séjour ANCV 2014 se déroulera du 13 au 20 septembre à l'Île de Ré.

Ce voyage est réservé aux personnes de 60 ans et plus (55 ans pour une personne en situation de handicap), retraitées et / ou sans activité professionnelle.

Ce programme a pour but de favoriser l'accès aux vacances pour tous et en particulier pour les personnes qui ne peuvent partir pour diverses raisons.

Pour se préinscrire, des permanences se tiendront les 16, 17, 19 et 20 juin de 9h à 12h à la Mairie de Fronton.

Munissez-vous de votre pièce d'identité ainsi que de votre dernier avis d'imposition.

> Informations et réservations :

Les Buissonnières et Festival Musique en Vignes :

Office de Tourisme : 05.61.74.80.69

Saveurs et Senteurs :
05.61.82.46.33

LES BUISSONNIÈRES DE L'OFFICE DE TOURISME

Les Buissonnières

La 5^{ème} édition de Saveurs et Senteurs Buissonnières vous propose 2 soirées festives dans des chais du vignoble frontonnais. Ces moments privilégiés de convivialité rencontrent chaque année un vif succès car ils permettent à un public en quête de détente de découvrir et de déguster de bons produits de notre terroir et les meilleurs vins de l'AOC Fronton dans une ambiance musicale : un repas champêtre à partager entre amis et en famille. Des jeux pour les enfants sont proposés pour les occuper agréablement.

Programme sur la thématique : « Terroir d'Antan ». Les Buissonnières auront lieu le jeudi 31 juillet à Vacquiers et le jeudi 7 août à Campsas.



FRONTON SAVEURS ET SENTEURS : LES VINS DE FRONTON SONT EN FÊTE !

Les 22, 23 et 24 août, se tiendra au cœur du village la 26e édition de la grande fête traditionnelle des vins de Fronton.

Comme chaque année, quand le mois d'août étire ses dernières journées de chaleur, ce sont plus de 25 000 visiteurs qui sillonnent les allées de Fronton à la découverte de ce vin au goût unique, apporté par son cépage phare : La Négrette. Trois journées de célébration du goût, dans la plus grande convivialité !

30 viticulteurs viennent faire déguster leurs vins : une occasion unique de goûter l'ensemble d'une large palette de vins.

On peut également se restaurer sur place, au gré de ses envies : casses croûtes, assiettes gour-

mandes, repas de chef et découvrir l'univers magique des dégustations vins et fromages. Festif et amoureux de musiques « plurielles », Saveurs et Senteurs 2014 est rythmé par une ambiance musicale typée et décalée grâce à des groupes originaux et qualitatifs. Il y en a pour tous les goûts.

La Maison des Vins et du Tourisme sera ouverte à la visite durant tout le week-end de la fête. Au programme : dégustations et découverte de l'exposition du moment.



FESTIVAL MUSIQUE EN VIGNES



www.musiqueenuignes.com

Le programme se décline cette année en quatre saisons : En janvier, le Duo Lesage a proposé le « concert de la taille », « Un soir à Vienne ».

→ **Samedi 7 juin à 20h30** au Château Saint-Guilhem à Castelnau d'Estregefonds

Le « concert de la floraison » « Tutti Frutti Instrumenti ».

Un avant-goût du festival d'été, animé par plusieurs artistes de cette édition 2014 : Dégustation des vins de la propriété

Voici la suite du programme :

SIX « CONCERTS DE LA MATURATION »

→ **Mercredi 2 juillet à 20h30** Salle de la Négrette à Labastide Saint-Pierre

Quintette de cuivres Aérés : « de Bach à Nougaro Cinq musiciens professionnels tous premiers prix de Conservatoire : trombone, trompettes cor et tuba. Dégustation : Château Belaygues, Boussel et Laurou

→ **Vendredi 4 juillet à 20h30** Greniers du Roy à Villemur sur Tarn

Ensemble Miraday y Cabecéo

Tango, musique irlandaise, le tout teinté de jazz et de musique actuelles interprétés par Grégory Daltin à l'accordéon, Hugo Schmitt au saxophone, Virginie Bretagne au piano et Benoît Masson aux percussions.

Dégustation : Château la Loge

→ **Samedi 5 juillet à 20h30** au Château Caze à Villaudric

Solistes de l'Orchestre de la Cité d'Ingres : « Birth of cool » de Miles Davis

Un bel hommage au célèbre album « Birth of cool » de Miles Davis datant de 1957 qui marque la naissance du « cool jazz » par neuf musiciens de l'OCI.

Dégustation des vins de la propriété

→ **Lundi 7 juillet à 20h30** à l'Eglise de Bouloc

Julien Gaudinière et Florent Féral au piano

Le duo pianistique explosif fidèle du festival interprètent les Impromptus op.142 de Schubert et la Troisième Sonate de Chopin ainsi que la Rhapsody in Blue de Gershwin à quatre mains. Dégustation : Châteaux Joliet et Binest

→ **Mercredi 9 juillet à 20h30** Espace Colucci à Castelnau d'Estregefonds

Duo Lesage « Paris-Transylvanie »

Céline et Eric Lesage vous proposent un nouveau programme à partir de la Première Sonate de Gabriel Fauré et de la musique populaire des Balkans. Monti, Bartok, Wladigeroff... Dégustation : Château Saint-Guilhem

→ **Vendredi 11 juillet** Maison des Vins et du Tourisme à Fronton

18h : Marché des vignerons : repas possible sur place, réservation conseillée auprès de l'Office de Tourisme : 05 61 74 80 69

Cave Vinoualie, Châteaux Belaygues, Boussel et Boujac, Fayet ;

Cochon de lait de Patrice Martinet, Farcous de l'Aveyron, Ferme du Bila, Pâtisserie Bourgeais, Délice de la Grésigne.

21h : Orchestre H2O, direction Jean-Guy Oliue avec Fabrice Millischer

Parrain du Festival, Fabrice Millischer, soliste international en trombone et violoncelle, victoire de la musique classique en 2011 vous propose avec Jean-Guy Oliue deux pièces originales exceptionnelles avec un orchestre de 60 musiciens : « Montségur, la Tragédie Cathare » de Maxime Aulio et « Casanova » de Johan de Meij.

Programme Fronton Saveurs et Senteurs

→ **Vendredi 22 Aout** : La Mise En Bouche

A partir de 19h et jusque tard dans la nuit, le long des rues et sur les places du centre du village, « Saveurs et Senteurs 2014 » vous offrent une première mise en bouche au travers d'une rencontre avec ces artisans du goût.

→ **samedi 23 aout**

A 11h, ils ouvrent ! La dégustation peut commencer !

11h30 : Inauguration de la fête.

11H45 : Chapitre d'intronisation de la Commanderie des Maîtres Vignerons de Fronton.

12H15 : Atelier dégustation Vins et Fromages – grand public.

12h : Possibilité de restauration dans le village gourmand.

16h30 : Palmarès du concours des vins avec remise des prix.

21h : Soirée musicale aux accents chaleureux et rythmés de musique du monde.

→ **dimanche 24 aout**

11h : La grande messe des vignerons avec l'Orchestre d'Harmonie du Frontonnais et la chorale Castel Cantorum.

11h45 : Les parades musicales animeront un nouveau chapitre de la commanderie des maîtres Vignerons.

12h15 : Atelier dégustation Grand Public – Vins et Fromages.

19h : Dernier repas entre amis autour d'un concert convivial près de la scène...

20h : Début du concert.

DEUX INAUGURATIONS POUR LES JOURNÉES DU PATRIMOINE EN SEPTEMBRE

Le lavoir du Square Gauzi



En haut de la Côte Saint-Roch, rue Adrien Escudier, le lavoir en briques construit vers 1950 fait partie de notre patrimoine architectural. Fruit d'un savoir-faire local, il est pittoresque, digne d'intérêt et mérite réellement l'attention et le détour. Alimenté par l'eau de la ville, c'était à l'époque un lavoir à cage fermée qui permettait aux femmes qui venaient y laver leur linge de se protéger des intempéries. L'intérieur est bien éclairé par une baie en plein cintre et des ouvertures rectangulaires de chaque côté. L'association Patrimoine Frontonnais vient de restaurer l'intérieur pour transformer cet espace historique en un lieu d'exposition voué aux vieux outils du terroir viticole et agricole. Des pho-

tographies anciennes y sont aussi exposées, témoignages émouvants du passé de notre commune. Cette restauration très réussie a été possible grâce à un don généreux de Michel Justou, frontonnais très attaché à sa ville natale et ancien Conseiller Municipal sous les mandats de Jean Tissonnières et Marie-Hélène Champagnac. Plusieurs membres de l'Association Patrimoine Frontonnais ont travaillé avec ardeur à cette belle réalisation, un grand merci à tous. L'exposition se prolongera sur le parvis devant le lavoir et le long du Square Gauzi.

Le rond-point du pressoir



Le même jour, nous inaugurerons le rond-point du pressoir à l'entrée de la Maison des Vins et du Tourisme. L'association du Patrimoine Frontonnais a installé en effet sur ce petit rond-point un pressoir à bras, difficile à retrouver de nos jours et parfaitement conservé et restauré par les membres de l'association.

Lors de cette journée consacrée au patrimoine, l'Office de Tourisme proposera une visite guidée de la ville.

Inscriptions : Office de Tourisme au 05.61.74.80.69.

LA MÉDIATHÈQUE : UN ESPACE CULTUREL INCONTOURNABLE

Depuis 2006, la Médiathèque n'a cessé d'enregistrer de nouvelles inscriptions et elle est devenue le point de rendez-vous culturel pour de nombreux frontonnais. 1630 usagers étaient inscrits en 2013, parmi eux près de 900 enfants et adolescents. Plus de 20 000 livres, périodiques et documents musique et cinéma constituent actuellement le fonds de la Médiathèque, ce dernier enrichi d'un fonds de la Médiathèque départementale. Le nombre de documents prêtés aux usagers est en progression par rapport aux années précédentes : 43 622 prêtés en 2013.

Par ailleurs, la Comunitat Valenciana a mis à la disposition de la Médiathèque un fonds de livres et de DVD en espagnol et instauré ainsi un intéressant partenariat. Toute l'équipe de la Médiathèque vous accueille et vous conseille tout au long de l'année.

LES PROJETS : La Médiathèque va prochainement mettre en ligne son portail documentaire qui permettra une meilleure visibilité des collections et des services offerts aux usagers. La Médiathèque propose de nouveau des cours d'initiation à l'informatique.

LES ANIMATIONS : « L'Heure du Conte » est toujours un moment privilégié pour grands et petits.



La saison s'est terminée par « un conte en pyjama » de la Compagnie Petite Bohème au mois de mai. La saison reprendra le 20 septembre avec un spectacle de marionnettes. Le Festival « des enfants et des livres » a été cette année encore très apprécié et fréquenté, avec une très bonne participation des écoles Jean de la Fontaine et Joséphine Garrigues. Cinq auteurs de livres jeunesse sont venus à Fronton. Deux expositions ont été prêtées par la Médiathèque Départementale. La librairie de la Renaissance présentait ses collections. L'association AFTAC avait préparé un spectacle théâtral spécialement pour l'occasion.

LES EXPOSITIONS : La sculptrice frontonnaise Sylviane Luez.

Planète papillon et Tam tam couleurs sur l'Art africain dans le cadre du Festival.

Une exposition du Club Photo dans le cadre du salon Fotogr@f

En septembre : exposition de l'Association Déco Loisirs.

En novembre : exposition "Jeunes Talents"

La Médiathèque est surtout le royaume des enfants : Tous les enfants de la commune sont accueillis régulièrement par l'équipe compétente de la Médiathèque : crèche, halte-garderie, relais d'assistantes maternelles, centre de loisirs, écoles maternelles et élémentaire.

EXPOSITION

« FRONTON D'HIER À AUJOURD'HUI »

« Les Amis de Fronton » ont réalisé une exposition très intéressante « Fronton d'hier à aujourd'hui ».

« Cette exposition offre des instantanés de la vie des habitants, faite de beaucoup de travail et de quelques divertissements... Ainsi va la vie, laborieuse et simple, un peu confinée, fortement encadrée... Le maire, le curé, l'instituteur, les derniers châtelains sont des figures tutélaires. Ne vous moquez pas et faites l'effort de comprendre. Il s'agit de notre passé commun » Jean-François Delord.

Faire revivre le passé à travers de vieilles photos souvent émouvantes demande toujours un long travail de recherche et une envie de transmettre aux générations futures ces témoignages d'une autre époque. Mmes Polato, Lamarsaude et Garcia ont été ravis de commenter aux curieux en quête de mémoire vive ces bribes de leur vie d'autrefois. Des photos de Fronton de 1900 à nos jours retracent avec réalisme l'évolution de la commune : la vie locale, avec ses associations culturelles bien implantées déjà dans les années 20, nous rappellent que Fronton a une réelle

tradition musicale avec l'Orchestre d'Harmonie du Frontonnais, le sport : rugby, foot, athlétisme.. et ces photos de classes où beaucoup se sont reconnus et qui font revivre parfois de chers disparus...

Bravo à nos aînés pour cette belle initiative!! Merci aux généreux prêteurs !



LE JUMELAGE XERESA-FRONTON FÊTE SES 20 ANS

Les mouvements de jumelage commencèrent à prendre forme à la fin des années 80, afin de rendre possible l'établissement de relations entre villes d'une Europe Communautaire. Entre 1992 et 1994, à l'initiative de Jean Giner, originaire de la Province de Valencia, plusieurs voyages et échanges ont été effectués entre Fronton et la ville espagnole de Xeresa pour étudier les possibilités de jumelage entre ces deux villes. Xeresa, ville de près de 4000 habitants appartient à la région de la Safor, au pied du Montduber, dans le sud de l'Espagne, à 58km de Valencia.

Après une promesse de jumelage signée en avril 1994 par Jean Tissonnières, Maire de Fronton et Vicente Moscardo, Maire de Xeresa, la signature définitive a eu lieu en juillet 1994 à Xeresa. Depuis, les échanges entre les deux villes, alimentés de visites et de voyages réguliers ont généré un courant de fraternité et de convivialité qui a



perduré au fil des ans. Le lac et le parc de Fronton portent le nom de Xeresa.

Rendons un hommage particulier :

- aux Maires successifs des 2 communes et à leurs municipalités respectives
- aux Présidents et à tous ceux qui ont œuvré pour la pérennité de ce Jumelage
- à tous ceux qui ont joué un rôle actif et qui nous ont malheureusement quittés : Jackie Bosc, Jean Giner.

L'équipe actuelle du Comité œuvre aux côtés de la Municipalité de Fronton pour commémorer solennellement les 20 ans du Jumelage.

Pour fêter dignement cet évènement un voyage à Xeresa a été organisé du jeudi 15 au lundi 19 mai 2014.

Nos amis de Xeresa ont prévu de venir nous rendre visite à leur tour du 22 au 26 août à l'occasion de Saveurs et Senteurs. De belles fêtes en perspective.

➤ Succès grandissant pour la Ludothèque

Depuis sa création en 2013, la fréquentation et le nombre d'adhésions n'a cessé d'augmenter. Elle offre un grand choix de jeux très variés pour toutes les tranches d'âge.

Beaucoup de parents viennent jouer sur place avec les enfants. L'ouverture du mercredi matin est consacrée aux assistantes maternelles et aux parents qui amènent les tout-juniors enfants.

Audrey, en charge de cette structure intervient au lycée et sur le temps d'activité périscolaire à l'école élémentaire, ainsi qu'au Centre de Loisirs et au CAJ. Les 1ers vendredis de chaque mois, une soirée jeux est organisée, le 4 juillet, la soirée sera dédiée au voyage.

Le 24 mai, la première fête du jeu a eu lieu sous la halle, une équipe de bénévoles était là pour animer cette journée très sympathique et conviviale au cœur du village.

➤ Nouvelles associations

Viure à Propos

- Président : Guillaume Gouaichault 09.53.74.88.64.
- Trésorier : Romain Dagallier
- Secrétaire : Jordan Le Bonnec Association culturelle pour la création d'événements et l'accompagnement à la création artistique et culturelle.

Maman Bébé Mode d'emploi

Lieu de parole où l'on partage avec les futures mamans, jeunes mamans et leurs bébés, un moment de détente.

- Présidente : Nadine Hannotel
- Coordonnées : Mail : maman.bebe.modeemploi@gmail.com www.facebook.com/mamanbebemodeemploi

NOUVEAUX À FRONTON

ILS SE SONT INSTALLÉS OU SE SONT AGRANDIS



① BELLES DE FRONTON

Institut de beauté
15 rue de la république
05 61 09 83 09

④ CAVE MOUSSET

Cave à vins, spiritueux, salon de thés,
épicerie fine
10 bis allées du général Bavielle - Foirail
09 84 53 25 51

③ CENTRE AUDITIF

20 Rue de la République
05 61 82 07 49

⑧ LES GITES DES PALOMBES

Location de gîtes à la nuitée, au week end,
à la semaine, au mois.
375 A chemin de Pourradel
06 15 89 92 10
lesgitesdespalombes@laposte.net

⑥ MAISONS GAUTHIER

Agence immobilière
9 avenue Adrien Escudier
05.62.10.63.31.

⑦ SMART BURGER

Sandwicherie
7 esplanade Pierre Campech
09 84 31 83 66
Ouvert 7/jrs sur 7 11h-14h et 18h-23h

Nouvelles adresses :

② OPTIQUE FRONTON

10 rue de la République
05 61 82 56 87
optiquefronton@wanadoo.fr
Olivier Aubé vous accueille
du mardi au samedi de 9h à 12h30
et de 14h30 à 19h

⑤ INTERMARCHÉ

800 route de Fronton
05 34 27 37 00

"La vérité doit guider nos pas"

Ce nouveau mandat est plus que jamais celui de la responsabilité et de l'exigence. Notre pays traverse une longue crise financière qui est amplifiée par une crise sociale et morale.

Après une période de déni des réalités sur la compétitivité des entreprises et des finances publiques, les gouvernements ont l'ardente obligation de suivre l'invitation de Pierre Mendes France : "la vérité doit guider nos pas".

Les caisses de la France sont vides. Ce n'est pas nouveau mais il semble que l'on ne puisse plus le cacher. Le «ras le bol fiscal» constraint le gouvernement à ne plus augmenter les impôts nationaux comme ces dernières années. Contrairement aux annonces, la vraie politique de réduction des dépenses publiques n'est pas encore construite sur des vrais réformes structurelles et durables. Nous restons dans une logique fébrile du coup de rabot.

En conséquence, les communes devront supporter la diminution de 11 milliards des dotations de l'Etat aux collectivités locales et l'augmentation des charges supplémentaires subies avec les nouvelles normes, la réforme des rythmes scolaires et la hausse de la TVA. La cour de comptes chiffre ainsi à 40% la proportion de l'évolution des dépenses de fonctionnement des communes indépendantes de ses propres choix. C'est le jeu de la patate chaude, du mistigri.

Le gouvernement transfère la pression fiscale nationale vers les impôts locaux.

Dans ce contexte, toutes les communes ne sont pas exposées également. Certaines ont des marges de manœuvre, soit car des économies importantes sont possibles notamment sur la masse salariale, soit car elles ont un potentiel fiscal très élevé lié à la présence de grandes entreprises sur leur territoire.

Mais pour Fronton qui mène depuis des années une gestion rigoureuse, alors la difficulté est plus grande pour financer un développement durable et moderne.

2014 est une année de transition avec un budget construit "au fil de l'eau" pour faire face à l'augmentation imposée de nos dépenses et la réduction subie de nos recettes.

Nous avons dès aujourd'hui à préparer les prochains arbitrages budgétaires où la problématique n'est pas seulement celle des nouveaux équipements mais bien celle de l'entretien du patrimoine.

La situation est grave, elle interdit les postures, elle exige le sérieux et la vérité.

Hugo Cavagnac
pour le groupe Unis pour Fronton.

Groupe FEpD : Texte non communiqué dans les délais

26^e Edition
Fête des Vins de Fronton

Fronton, Saveurs & Senteurs

22, 23 & 24 Août



www.vins-de-fronton.com



sudOuest
Les vins à découvrir

PARTENAIRES DU PROJET :
haute-garonne.fr



TOULOUSE 31
BANQUE ET ASSURANCES



L'Autre Piste

RÉGION
MIDI-PYRÉNEES



Bouchons Cruescens
Chambre de Commerce et d'Industrie Haute-Garonne



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.